

## **BOURSE DE COLLÈGE**

La campagne de bourse de collège pour 2024-2025 est ouverte du 1<sup>er</sup> septembre au 17 octobre (inclus) 2024. Cette campagne présente des nouveautés :

### **NOUVEAUTÉS**

**Il n'y a plus de reconduction automatique en ligne. Toutes les familles doivent refaire impérativement une demande à la rentrée.**

#### **3. possibilités pour la demande de bourse de collège :**

- 1<sup>ère</sup> possibilité : Sur le compte Educonnect, une étape nommée « **étude automatique du droit à bourse** » a été ajoutée. Si vous cochez la case consentement, les données fiscales seront récupérées automatiquement, une réponse vous sera apportée par le collège au cours du 1<sup>er</sup> trimestre.
- 2<sup>ème</sup> possibilité : Sur le compte Educonnect, vous pouvez procéder à une demande en ligne classique.
- 3<sup>ème</sup> possibilité : Vous pouvez compléter un dossier papier et le déposer au service intendance

S'il ne vous est pas possible d'imprimer le dossier ou d'effectuer la demande en ligne, n'hésitez pas à revenir vers moi via Pronote ou à : [helena.luiz-dos-santos@ac-versailles.fr](mailto:helena.luiz-dos-santos@ac-versailles.fr)

Vous retrouverez toutes les informations nécessaires sur le site :

**<https://www.education.gouv/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>.**